

# Compte rendu réunion publique d'information - Projet éolien Loire et Vignoble, étude de faisabilité

17 février 2015

Salle des fêtes de Suilly la Tour

## Participants

---

### Membres du comité de concertation présents

Les élus : M. Fournier maire de Saint Laurent l'Abbaye, M. Chollet maire de Saint Quentin sur Nohain, M. Thibault maire de Suilly la Tour, M. Vannier Vice-président de la Communauté de Communes Loire et Vignoble.

EOLE-RES : Vincent Sordel, Sophie Balladur, Alexandre Thouzeau.

L'assemblée : environ 90 personnes.

Journalistes : Christine Balle du Journal du Centre, Michel Tolleran pour la Voix du Sancerrois et l'Est Charitois, et un autre non identifié.

## La réunion

---

La réunion commence à 18h40.

Introduction et accueil par M. Thibault maire de Suilly la Tour.

Présentation d'EOLE-RES : voir annexe. Fin de la présentation 19h15.

### Temps d'échange avec la salle :

- Quelle est l'implantation précisément ?
- Les chemins sont-ils clôturés, pourrions-nous continuer à les emprunter pour se promener ?
- Il y a-t-il un impact sur les grues cendrées ? On en voit beaucoup dans le secteur.
- Il y a-t-il des nuisances par rapport à la télé, les téléphones portables, l'acoustique ?
- Concernant l'acoustique, les éoliennes ou la réglementation ont-elles évoluées ?
- Combien perçoivent les propriétaires ?
- Qui assure le démantèlement ? Il y a-t-il une assurance ? Au cas où EOLE-RES disparaisse, qui s'en charge ?
- Les retombées fiscales de 140 000€ sont-elles par an ?
- Quelle est la puissance et la production des éoliennes prévues ?
- Qu'est-ce que produit l'éolien par rapport au nucléaire ? C'est dérisoire.
- Le démantèlement prévoit de laisser une dalle de béton dans le sol. Que pouvez-vous nous dire concernant cette pollution ?

- Pourquoi parfois voit-on des éoliennes qui tournent et d'autres qui ne tournent pas dans le même parc ?
- Quelle est le diamètre du câble qui transporte l'électricité au poste source ?
- Qui dit que la fin de vie d'une éolienne c'est 25 ans ? L'Etat ?
- Il y a-t-il des études après l'installation du parc, par exemple sur la valeur de l'immobilier ?
- Il y a-t-il des constructeurs d'éoliennes dans la région ?
- Quel est le tarif d'achat du kWh éolien, c'est plus que le photovoltaïque non ?
- Sur quels critères la rémunération des agriculteurs est-elle établie ?
- Est-ce que les collectivités ou les citoyens pourraient aussi investir dans le projet et bénéficier des retombées économiques ?

### **Conclusion de M. Thibault maire de Suilly la Tour :**

Ce n'est pas une décision facile qui a été prise par le conseil municipal. Le conseil de Suilly la Tour ne s'est décidé que fin janvier, après les 2 autres communes.

Maintenant tous les élus sont ensemble et soutiennent l'avancement du projet éolien. Nous sommes partenaires avec EOLE-RES. Le comité de concertation reviendra vers vous pour vous tenir informés de l'avancement du projet.

Fin de la réunion à 20h.

Pot de l'amitié jusqu'à 21h.